



# Discussion d'arrêts du Tribunal fédéral

Prof. Dr. Marc Thommen

Prof. Dr. Stéphanie Dagon

Prof. Dr. Andreas Heinemann



# Droit pénal

Prof. Dr. iur. Marc Thommen



# Structure du cours

1. Le Tribunal fédéral – Organisation (17.11.2015)
2. Le Tribunal fédéral – Procédure (24.11.2015)
3. Discussion d'ATF (01.12.2015)
4. Visite de Jeanneret/Kuhn/Vuille (08.12.2015)
5. Examen écrit (15.12.2015, 18.30h-19.30h)



# Structure du cours

1. Le Tribunal fédéral – Organisation (17.11.2015)
2. Le Tribunal fédéral – Procédure (24.11.2015)
- 3. Discussion d'ATF (01.12.2015)**
4. Visite de Jeanneret/Kuhn/Vuille (08.12.2015)
5. Examen écrit (15.12.2015, 18.30h-19.30h)

# ATF 125 IV 134 «viol comme coauteur»

## Les faits:

Le 20 décembre 1996, X. et son amant Y., accompagnés de Z., ont attendu M., qui sortait de son domicile.

Après avoir été attirée dans le véhicule de Y., M. a été conduite de force au domicile de celui-ci, où elle a été enfermée dans le salon.

Y. a alors demandé aux deux femmes de se déshabiller; Y. a alors violée M. [...] ces actes se sont poursuivis durant trois heures.

Tout au long de cette scène, X., toujours déshabillée, était présente, fumant des cigarettes et stimulant son amant par des caresses pendant qu'il agissait.





# ATF 125 IV 134

## La procédure précédente:

- 20.12.1996: viol, enlèvement et séquestration
- 05.09.1998: condamnation de X. par Cour d'assises de Genève pour viol en commun et pour enlèvement et séquestration, commis en qualité de coauteur.
- 16.04.1999: confirmation par la Cour de cassation genevoise.
- X. se pourvoit en nullité au Tribunal fédéral





# Questions d'examen

1. Qui a formé le recours?
2. Quel recours a été formé?
3. Qu'est-ce que le recourant fait valoir?
4. Précisez le dispositif de l'arrêt (décision/frais/notification)!
5. Combien de juges ont participés à la décision?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
7. Où peut-on trouver l'arrêt complet?
8. Quelle est la ratio decidendi?
9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?
10. Partagez-vous l'avis du TF?



# Questions d'examen

1. Qui a formé le recours?
2. Quel recours a été formé?
3. Qu'est-ce que le recourant fait valoir?
4. Précisez le dispositif de l'arrêt (décision/frais/notification)!
5. Combien de juges ont participés à la décision?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
7. Où peut-on trouver l'arrêt complet?
8. Quelle est la ratio decidendi?
9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?
10. Partagez-vous l'avis du TF?





# Questions d'examen

## 1. Qui a formé le recours?

«X. se pourvoit en nullité au Tribunal fédéral.»



# Questions d'examen

1. Qui a formé le recours?
2. Quel recours a été formé?
3. Qu'est-ce que le recourant fait valoir?
4. Précisez le dispositif de l'arrêt (décision/frais/notification)!
5. Combien de juges ont participés à la décision?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
7. Où peut-on trouver l'arrêt complet?
8. Quelle est la ratio decidendi?
9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?
10. Partagez-vous l'avis du TF?



# Questions d'examen

## 2. Quel recours a été formé?

«X. se pourvoit en nullité au Tribunal fédéral»: Le pourvoi en nullité (art. 268 ss. PPF)



# Questions d'examen

1. Qui a formé le recours?
2. Quel recours a été formé?
3. **Qu'est-ce que le recourant fait valoir?**
4. Précisez le dispositif de l'arrêt (décision/frais/notification)!
5. Combien de juges ont participés à la décision?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
7. Où peut-on trouver l'arrêt complet?
8. Quelle est la ratio decidendi?
9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?
10. Partagez-vous l'avis du TF?



# Questions d'examen

## 3. Qu'est-ce que le recourant fait valoir?

«Contestant sa condamnation pour viol en tant que coauteur, elle conclut à l'annulation de l'arrêt attaqué.»



# Questions d'examen

1. Qui a formé le recours?
2. Quel recours a été formé?
3. Qu'est-ce que le recourant fait valoir?
4. **Précisez le dispositif de l'arrêt (décision/frais/notification)!**
5. Combien de juges ont participés à la décision?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
7. Où peut-on trouver l'arrêt complet?
8. Quelle est la ratio decidendi?
9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?
10. Partagez-vous l'avis du TF?



# Questions d'examen

## 4. Précisez le dispositif de l'arrêt

1. Le pourvoi en nullité est rejeté dans la mesure où il est recevable.
2. Un émolument judiciaire de 2'000 francs est mis à la charge de la recourante.
3. Le présent arrêt est communiqué en copie au mandataire de la recourante, à la Cour de cassation pénale et au Procureur général du canton de Genève.



# Questions d'examen

1. Qui a formé le recours?
2. Quel recours a été formé?
3. Qu'est-ce que le recourant fait valoir?
4. Précisez le dispositif de l'arrêt (décision/frais/notification)!
5. **Combien de juges ont participés à la décision?**  
**Précisez les norms applicables du LTF et RTF!**
6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
7. Où peut-on trouver l'arrêt complet?
8. Quelle est la ratio decidendi?
9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?
10. Partagez-vous l'avis du TF?





# Questions d'examen

## 5. Combien de juges ont participé à la décision?

### Art. 20 LTF - Composition

1 En règle générale, les cours statuent à trois juges.

2 Elles statuent à cinq juges si la cause soulève une question juridique de principe ou si un juge en fait la demande.



# Questions d'examen

## 5. Combien de juges ont participé à la décision?

### Art. 40 RTF - Composition

La cour appelée à statuer est constituée par le président ... Il tient compte ... des critères suivants:

- a) charge de travail des juges
- b) la langue du juge rapporteur doit si possible correspondre à celle du procès;
- c) participation de membres des deux sexes lorsque la nature du litige paraît le justifier;
- d) connaissances spécifiques d'un juge dans un domaine déterminé;
- e) participation d'un juge à des décisions antérieures dans la même matière;
- f) absences dues notamment à la maladie, aux vacances,



# Questions d'examen

1. Qui a formé le recours?
2. Quel recours a été formé?
3. Qu'est-ce que le recourant fait valoir?
4. Précisez le dispositif de l'arrêt (décision/frais/notification)!
5. Combien de juges ont participés à la décision?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
7. Où peut-on trouver l'arrêt complet?
8. Quelle est la ratio decidendi?
9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?
10. Partagez-vous l'avis du TF?



# Questions d'examen

## 6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?

### Art. 58 RTF - Recueil officiel

- 1 Les arrêts de principe sont publiés au recueil officiel.
- 2 La cour compétente décide de la publication.
- 3 Le recueil officiel contient un répertoire des matières.



# Questions d'examen

1. Qui a formé le recours?
2. Quel recours a été formé?
3. Qu'est-ce que le recourant fait valoir?
4. Précisez le dispositif de l'arrêt (décision/frais/notification)!
5. Combien de juges ont participés à la décision?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
7. Où peut-on trouver l'arrêt complet?
8. Quelle est la ratio decidendi?
9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?
10. Partagez-vous l'avis du TF?



# Questions d'examen

1. Qui a formé le recours?
2. Quel recours a été formé?
3. Qu'est-ce que le recourant fait valoir?
4. Précisez le dispositif de l'arrêt (décision/frais/notification)!
5. Combien de juges ont participés à la décision?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
7. Où peut-on trouver l'arrêt complet?
8. **Quelle est la ratio decidendi?**
9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?
10. Partagez-vous l'avis du TF?



# Questions d'examen

## 8. Quelle est la ratio decidendi?

Consid 2.

« ...même si seul celui qui, en usant de contrainte, fait subir l'acte sexuel à une personne de sexe féminin et, partant, un homme, peut être l'auteur direct d'un viol, une autre personne, aussi une femme, peut également se rendre coupable de cette infraction comme auteur médiate ou comme coauteur. »

# Questions d'examen

## 8. Quelle est la ratio decidendi?

Ratio decidendi = regeste

Art. 190 CP; viol; coactivité.

Même si seul un homme peut être l'auteur direct d'un viol, une femme peut également se rendre coupable de cette infraction comme coauteur (consid. 2).

Celui qui s'associe pleinement et en toute connaissance de cause à la décision de l'auteur direct de violer la victime, encourageant en outre celui-ci par son comportement durant le viol, se rend coupable de cette infraction en qualité de coauteur (consid. 3).





# Questions d'examen

1. Qui a formé le recours?
2. Quel recours a été formé?
3. Qu'est-ce que le recourant fait valoir?
4. Précisez le dispositif de l'arrêt (décision/frais/notification)!
5. Combien de juges ont participés à la décision?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
7. Où peut-on trouver l'arrêt complet?
8. Quelle est la ratio decidendi?
9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?
10. Partagez-vous l'avis du TF?



# Questions d'examen

9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?

## **Irrecevabilité?**

« Pour le surplus, l'argumentation de la recourante se réduit à une rediscussion des faits retenus dans l'arrêt attaqué, de sorte qu'il n'y a pas lieu d'entrer en matière. »



# Questions d'examen

1. Qui a formé le recours?
2. Quel recours a été formé?
3. Qu'est-ce que le recourant fait valoir?
4. Précisez le dispositif de l'arrêt (décision/frais/notification)!
5. Combien de juges ont participés à la décision?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
6. Pourquoi l'arrêt a-t-il été publié au recueil officiel?  
Précisez les norms applicables du LTF et RTF!
7. Où peut-on trouver l'arrêt complet?
8. Quelle est la ratio decidendi?
9. Qu'est-ce que le tribunal fédéral a décidé au fonds?
10. Partagez-vous l'avis du TF?



# Coauteur ou complicité?

## **Art. 25 CP - Complicité**

La peine est atténuée à l'égard de quiconque a intentionnellement prêté assistance à l'auteur pour commettre un crime ou un délit.



# Coauteur ou complicité?

## **Complicité (ATF 118 IV 309, consid. 1a))**

La complicité est une forme de participation accessoire à l'infraction. Elle suppose que le complice apporte à l'auteur principal une contribution causale à la réalisation de l'infraction, de telle sorte que les événements ne se seraient pas déroulés de la même manière sans cet acte de favorisation; il n'est toutefois pas nécessaire que l'assistance du complice soit une condition sine qua non à la réalisation de l'infraction. L'assistance prêtée par le complice peut être matérielle, intellectuelle ou consister en une simple abstention.



# Coauteur ou complicité?

## **Coauteur (ATF 125 IV 134, consid. 3a))**

Est un coauteur celui qui collabore, intentionnellement et de manière déterminante, avec d'autres personnes à la décision de commettre une infraction, à son organisation ou à son exécution, au point d'apparaître comme l'un des participants principaux; il faut que, d'après les circonstances du cas concret, la contribution du coauteur apparaisse essentielle à l'exécution de l'infraction.

# Coauteur ou complicité?

## Conditions pour complicité

- Assistance intentionnelle
- Contribution subordonnée
- Commission sans assistance serait possible
- Causalité
- Intention double

# Coauteur ou complicité?

## Conditions pour coauteur

- Collaboration à la décision
- Collaboration à l'organisation ou à l'exécution du délit
- Contribution essentielle
- L'intérêt collectif («Tatmacht»)
- Causalité





# Structure du cours

1. Le Tribunal fédéral – Organisation (17.11.2015)
2. Le Tribunal fédéral – Procédure (24.11.2015)
3. Discussion d'ATF (01.12.2015)
4. Visite de Jeanneret/Kuhn/Vuille (08.12.2015)
5. Examen écrit (15.12.2015, 18.30h-19.30h)